



Le 13 décembre 2018, Estang

Maire :
Elus :
Services
Observations :

Monsieur le Maire et cher collègue,

A la suite de nombreux signalements et questionnements de la part de nos usagers depuis quelques semaines, nous avons pris connaissance du fait qu'une société privée passe actuellement dans nos Communes afin de proposer la mise en place d'équipements de traitement d'eau individuels chez les particuliers. Il s'agirait de la société AQUALESS.

Nombre d'éléments dans leur démarchage ont en effet attiré notre attention :

- la prise de contact est assurée lors d'une première visite inopinée au "porte-à-porte". Lors de ce premier entretien, les usagers se voient proposer un rendez-vous pour la réalisation d'analyses sur la potabilité de l'eau à leurs robinets ; à aucun moment le représentant de la société en question ne s'identifie clairement et n'explique précisément son objectif final. Le discours tenu prête à confusion, et laisse l'utilisateur penser qu'il s'agit d'une intervention mandatée par le SETA !
- la deuxième entrevue consiste à mettre en scène un numéro et des éléments de langage bien rodés à travers un simulacre d'analyses sans aucune rigueur scientifique sur la base desquelles le "technicien" certifie aux usagers de façon totalement fallacieuse et volontairement alarmiste, que l'eau de leurs robinets est polluée par les hydrocarbures, les nitrates, et les pesticides ; problématique à laquelle il propose bien évidemment ses solutions d'équipements.

Je vous rappelle que notre mission de service public de fourniture d'eau destinée à la consommation humaine s'exerce dans le cadre d'une autorisation préfectorale, sous le contrôle et l'autorité permanents des services de l'Agence Régionale de Santé (ARS). En outre un programme de prélèvements et d'analyses réglementaires est réalisé chaque année selon des conditions et des protocoles stricts et normés, mis en œuvre par des laboratoires accrédités ; les résultats sont publics et accessibles à tous.

Aussi, je vous informe que nous avons d'ores et déjà interpellé l'association UFC Que Choisir Gers sur ce sujet à l'occasion d'une rencontre avec son Président, M. Jean-Claude FITERE. Ce dernier nous a confirmé qu'il y avait là en effet un risque sérieux d'abus de faiblesse vis-à-vis de certaines personnes, et que son association allait entreprendre des investigations complémentaires.

Dès à présent, l'ambiguïté et les mensonges de la démarche commerciale mise en œuvre par cette société nous amène donc à solliciter votre vigilance ainsi que celle de vos administrés, notamment ceux les plus fragiles et influençables.

Je vous invite également à afficher ce courrier dans votre mairie et vous informe que nous envisageons la diffusion d'une information plus large à l'ensemble de nos usagers. Dans cette attente, les services du SETA restent à votre entière disposition et celle de vos administrés pour répondre aux éventuelles interrogations.

Pour conclure, afin d'écartier tout risque de confusion, je vous rappelle que les agents du SETA sont facilement et distinctement indentifiables par le marquage de leurs tenues et de leurs véhicules. Lors de leurs échanges avec les usagers, ils ne laissent par ailleurs aucun doute quant à leur identité, à leurs coordonnées, et aux raisons de leurs passages.

En vous remerciant vivement pour votre participation à la préservation de nos usagers et de vos administrés, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de mes sentiments dévoués.

La Présidente,
France DUCOS

